

Un prénom, trois origines possibles

Famille Des chercheurs de l'Ined ont analysé les noms qui sont le plus souvent donnés aux enfants et aux petits-enfants d'immigrés

Appeler son bébé Victor ou Nassim ? Lucie ou Maria ? Un dilemme pour les personnes immigrées* dont les enfants naissent en France. Elles hésitent parfois entre un prénom qui refléterait davantage leurs origines ou un autre très courant dans l'Hexagone. Une étude de l'Institut national d'études démographiques (Ined), parue ce mercredi, montre de fait que, si les immigrés de la première génération ont privilégié la première option, la majorité des petits-enfants d'immigrés portent un prénom usité en France.

« Les parents choisissent un prénom dans l'air du temps, qui peut être inspiré par un personnage de film, de série, le prénom d'une star, etc., observe Patrick Simon, chercheur à l'Ined. D'où la fréquence de prénoms internationaux, à côté de ceux anciens et français, redevus à la mode, et de prénoms

originaux. » Mais ce choix peut révéler d'autres intentions : « Il peut aussi refléter le souci d'épargner de futures discriminations à son enfant au cours de sa vie, poursuit le chercheur. Car plusieurs études et testings ont démontré que porter un prénom d'origine maghrébine, africaine ou asiatique pouvait être un facteur de discrimination lors d'un processus de recrutement ou pour trouver un logement. »

« Stratégie d'invisibilité »

Pour éviter d'exposer leurs enfants à des difficultés futures, d'autres parents ont fait un choix différent : « Donner un prénom qui marche dans la culture française et dans celle de leur pays d'origine de leur famille, comme Inès ou Adam. C'est une sorte de stratégie d'invisibilité », commente Patrick Simon. Ce choix d'un prénom qui



F. Durand / Sipa

Certains parents donnent un prénom qui existe dans les deux cultures.

véhicule deux héritages culturels est particulièrement fréquent chez les couples mixtes. Dans la même logique, certains d'entre eux donnent un premier prénom français à leur enfant et un second arabo-musulman, par exemple. « Le premier va être utilisé à l'école et le second dans le cadre familial », précise Patrick Simon. Plus rares sont les enfants d'immigrés qui font le choix de signifier leurs origines dans l'attribution d'un prénom à leurs enfants. « Ce sont le plus souvent des personnes issues de familles immigrées de pays du Maghreb, qui vont donner à leurs enfants un prénom arabo-musulman [23 % des petits-enfants

d'immigrés maghrébins portent un prénom arabo-musulman]. Mais aussi des familles d'Europe du Sud [Italie, Espagne, Portugal] », relève Patrick Simon. Et ce, dans un but bien précis : « Ils veulent démontrer leur fidélité à leur culture d'origine, marquer leur appartenance à une communauté, souligne le chercheur. Les parents considérant la religion comme très importante dans leur vie ont aussi davantage tendance à donner des prénoms arabo-musulmans. »

Delphine Bancaud

* Personne née étrangère à l'étranger et résidant en France, selon la définition utilisée par l'Ined.

Bensalah nommé président par intérim

Algérie Une semaine après la démission forcée d'Abdelaziz Bouteflika, Abdelkader Bensalah a été nommé mardi par le Parlement président algérien par intérim. Les Algériens, qui continuent de manifester en masse pour réclamer le départ du « système », avaient clairement affiché leur refus de voir le président du Conseil de la nation (chambre haute du Parlement), âgé de 77 ans, prendre l'intérim. Mardi, des milliers d'étudiants sont descendus dans la rue à Alger en criant « Dégage, Bensalah ! » ou encore « Système, dégage ». Chef de l'Etat pour quatre-vingt-dix jours, Abdelkader Bensalah ne pourra pas participer à l'élection présidentielle, qui doit être organisée durant cette période. « L'armée tient à ce que cela [la transition] se fasse à l'intérieur de la Constitution, et la rue veut que cela se fasse à l'extérieur de la Constitution. Si l'armée n'assouplit pas sa position, on va vers la rupture », a prédit auprès de l'AFP Rachid Grim, enseignant à l'Institut supérieur de gestion et de planification d'Alger.

La déclaration 2019 pas à pas

Revenus Alors que le prélèvement de l'impôt à la source est entré en vigueur le 1^{er} janvier, le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, a lancé mardi la campagne de déclaration des revenus 2019. Voici les principales informations à retenir avant l'ouverture du service en ligne, ce mercredi.

► **Déclaration.** Le ministre a confirmé que la déclaration de revenus serait toujours obligatoire en 2019. En



La déclaration papier reste possible, mais celle en ligne est encouragée.

revanche, la déclaration devrait être supprimée pour 8 millions de foyers en 2020, puisqu'elle se fera automatiquement si la situation du contribuable ne change pas. Côté calendrier, la déclaration en ligne (à faire du 21 mai au 4 juin, selon les départements) est encouragée. La déclaration papier (la limite de dépôt est fixée au 16 mai) reste possible.

► **Revenus exceptionnels.** Pour les particuliers comme pour les professionnels indépendants, les revenus exceptionnels seront soumis à l'impôt pour 2018.

► **Droit à l'erreur.** Désormais, il sera possible de modifier ses informations autant de fois que souhaité jusqu'à la date limite. Toutefois, des intérêts de retard à taux réduit pourraient être appliqués sur les sommes non déclarées dans les délais. Le site [oups.gouv.fr](https://www.oups.gouv.fr), dont la date de mise en service n'a pas été communiquée, aidera à corriger une déclaration en cas d'erreur.

► **Information.** Mis à mal depuis le début des « gilets jaunes », le consentement à l'impôt doit être soigné, selon la volonté de Bercy. Un site Internet dédié à son utilisation est accessible : www.aquoserventmesimpots.gouv.fr.

Romarik Le Dourneuf

20 secondes

Netanyahu n'a pas encore gagné.

Les listes de Benjamin Netanyahu et de son principal concurrent Benny Gantz étaient au coude au coude mardi dans les sondages sortie des urnes après les législatives israéliennes. Mais le Premier ministre sortant paraissait mieux placé pour former une coalition de gouvernement.

Les victimes de catastrophes naturelles invitées à témoigner.

La mission d'information du Sénat sur les risques climatiques a lancé une consultation (<https://senat.limequery.org/877389>) pour recueillir les témoignages des victimes de catastrophes naturelles. Le but : trouver des solutions aux difficultés liées à leur indemnisation.

LE CHIFFRE

680 000

Français conduisent sans permis en France, un nombre qui a augmenté de 30 % sur les cinq dernières années.

Emmanuel Barbe, délégué interministériel à la sécurité routière